



Hesperie Conseil et Solvensee changent d'actionnaires

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné les actionnaires des sociétés Hesperie Conseil et Solvensee tout au long du processus de cession de leurs entreprises.

Hesperie Conseil est un cabinet de conseil en systèmes d'information financiers caractérisé par une forte expertise métier en finance de marché. Il a été créé en 2010 par Hubert et Gautier de Meuse. Solvensee a ensuite été rachetée en 2015 pour élargir la base de clientèle. Cette fratrie a souhaité céder à un industriel du secteur qui avait les capacités de poursuivre le développement tout en maintenant son excellence dans les prestations réalisées.

Les sociétés Hesperie Conseil et Solvensee

Ces deux ESN proposent du conseil en Organisation, de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre spécialisée pour traiter des problématiques de front office au back office rencontrées par les acteurs du monde de la finance tels que les Banques de Financement et d'Investissement et Asset Managers. Elles sont reconnues pour leurs prestations haut de gamme alliant intimement expertise technique et métier. Hesperie Conseil et Solvensee regroupent une cinquantaine de consultants et un chiffre d'affaires autour de 7m€.

L'Acquéreur

Taleo Consulting, créé en 2014 par Yann et Benjamin Rouveure, est également un cabinet de conseil en management spécialisé dans les services financiers. Il est présent dans 8 pays, avec près de 300 collaborateurs. Son chiffre d'affaires est de 24 millions d'euros à fin 2021.

L'Opération

C'est la première opération de build-up de Taleo Consulting depuis leur LBO minoritaire avec comme partenaire Omnes en juillet 2022. Par ces 2 acquisitions simultanées, il intègre une activité parfaitement complémentaire avec de nombreuses synergies.

Conseils Cédants

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Stéphane Aubin – Céline Valentin
Conseil juridique : **LEALTA** – Olivier Toury - Domitille Berge

Conseils Acquéreur

Conseil M&A : **IMPULSE CORPORATE FINANCE** – Pierre Besson
Conseil juridique : **ARAMIS LAW** – Aymeric de Mol

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME (2 - 30 M€), composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif. Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs. Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.

